

À Espalion, le 30 novembre 2020

CONVOCAISON CONSEIL SYNDICAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du SMICTOM Nord Aveyron, prévue :

Le Mardi 8 décembre 2020 à 14h00
à la salle des fêtes de St Rémy de Montpeyroux

Ordre du Jour :

1. Désignation du secrétaire de séance

2. Administration Générale :

- ▶ Règlement Intérieur de l'Assemblée,
- ▶ Règlement intérieur des déchetteries : Avenant n°1,
- ▶ SYDOM Aveyron : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Élimination des Déchets Année 2019

3. Marché / Prestations / Technique

- ▶ Marché « Fourniture et livraison de sacs translucides jaunes pour la collecte sélective des emballages recyclables et de sacs poubelles noirs pour la collecte des ordures ménagères » : Autorisation à lancer la procédure
- ▶ Marché : « Fourniture et livraison de colonnes aériennes en métal de 2 à 5 m³ destinées à la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et la collecte du verre » : Autorisation à lancer la procédure
- ▶ Suppression des colonnes aériennes destinées à la collecte du Papier
- ▶ Contrat de prestation de service entre le SMICTOM Nord Aveyron et la Communauté de Communes « Des Causses à l'Aubrac » :
 - pour la collecte et le traitement des déchets sur le hameau des Azemars, commune de Lassouts
 - pour la collecte et le traitement des déchets sur le hameau de Brameloup, commune de Prades d'Aubrac.

4. Ressources Humaines :

- ▶ Modification du tableau des effectifs
- ▶ Convention de mise à disposition de personnel

5. Finances :

- ▶ Convention de versement d'une contribution exceptionnelle de la Communauté de Communes « Comtal Lot et Truyère » au SMICTOM Nord Aveyron pour la réalisation d'investissements d'équipements : Avenant n°2
- ▶ Modalités de facturation de la Redevance Spéciale pour les professionnels concernés par une fermeture administrative // 4^e trimestre 2020

6. Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les gestes barrières seront à respecter et toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité de chacun :

- Distanciation sociale,
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

- Le port du masque sera obligatoire.
- Il est demandé à chacun d'apporter son propre stylo.

La Présidente
Elodie GARDES

